

Revendications

1. Méthode (1000) pour gérer l'alimentation électrique de dispositifs Ethernet (11, 12, 13), chaque dispositif Ethernet (11, 12, 13) étant alimenté
5 électriquement par un câble Ethernet (1, 2, 3) connecté à un système de gestion (50) comprenant une mémoire stockant une première liste (105) de dispositifs Ethernet (11, 12, 13) et d'identifiants (21, 22, 23), la première liste (105) mettant en correspondance les dispositifs Ethernet (11, 12, 13) avec les identifiants (21, 22, 23); la méthode comprenant les étapes
10 suivantes :
- le système de gestion (50) reçoit (110) une information d'entrée (115) permettant de déterminer un (125) des identifiants (21, 22, 23),
 - le système de gestion (50) détermine (120), sur base de la première liste (105), le dispositif Ethernet (135) correspondant à l'identifiant
15 déterminé (125), et
 - le système de gestion (50) arrête le courant électrique (130) ou rétablit le courant électrique (140) dans le câble Ethernet alimentant le dispositif Ethernet déterminé (135) ;
- caractérisée en ce la réception (110) de l'information d'entrée (115)
20 permettant de déterminer ledit au moins un des identifiants (21, 22, 23) est déclenchée par une opération utilisant un système d'entrée (30), distinct des dispositifs Ethernet (11, 12, 13) et du système de gestion (50), et comprenant un dispositif utilisateur (31, 32a) et/ou un calendrier électronique (32b, 33) correspondant à un des identifiants (21, 22, 23) ;
25 l'information d'entrée (115) indiquant le dispositif utilisateur (31, 32a) ou le calendrier électronique (32b, 33) utilisé lors de l'opération.

2. Méthode selon la revendication 1, dans laquelle l'opération est réalisée par un utilisateur à l'aide du dispositif utilisateur (31, 32a).

3. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant une détermination (100) de la première liste (105), la détermination (100) de la première liste (105) comprenant préférentiellement une réception d'une liste (405) d'utilisateurs (41, 42, 43), chaque utilisateur correspondant à un des identifiants (21, 22, 23).

10 4. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle l'information d'entrée (115) permet de déterminer s'il faut déclencher un arrêt du courant électrique (130) ou un rétablissement du courant électrique (140) dans le câble Ethernet.

15 5. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle l'opération à l'aide dudit dispositif utilisateur (31, 32a) est une lecture par un lecteur de dispositifs utilisateurs (35).

20 6. Méthode selon la revendication précédente, dans laquelle le dispositif utilisateur (31, 32a) comprend un dispositif de pointage, et l'opération déclenchant la réception (110) est un pointage d'entrée, qui déclenche un rétablissement du courant électrique (140) dans le câble Ethernet, ou un pointage de sortie, qui déclenche un arrêt du courant électrique (130) dans le câble Ethernet.

25

7. Méthode selon la revendication 5 ou 6, dans laquelle le dispositif utilisateur (31, 32a) comprend un dispositif de géolocalisation, et l'opération déclenchant la réception (110) de l'information d'entrée (115) est une géolocalisation dans une zone prédéterminée.

30

8. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle au moins un des identifiants (22, 23) correspond au calendrier électronique (32b, 33), et dans laquelle l'information d'entrée (115) provient d'une donnée issue dudit calendrier électronique (32b, 33).

5

9. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la première liste (105) met en correspondance au moins un des identifiants (73) avec plusieurs dispositifs Ethernet (63a, 63b), et dans laquelle la réception (110) d'une information d'entrée (115) permettant de
10 déterminer ledit au moins un des identifiants (73) déclenche un arrêt du courant électrique (130) ou un rétablissement du courant électrique (140) dans les câbles Ethernet alimentant tous les dispositifs Ethernet (63a, 63b) correspondant à l'identifiant (73) déterminé.

15 10. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la première liste (105) met en correspondance plusieurs identifiants (71a, 71b) avec au moins un des dispositifs Ethernet (61).

11. Méthode selon la revendication 10, dans laquelle l'information
20 d'entrée (115) permet aussi de déterminer si l'identifiant déterminé (125) est dans un premier état ou dans un deuxième état, et dans laquelle le rétablissement du courant électrique (140) dans le câble Ethernet alimentant le dispositif Ethernet déterminé (73) est déclenché si au moins un des identifiants (71a, 71b) est dans le premier état, et l'arrêt du courant
25 électrique (130) dans le câble Ethernet alimentant le dispositif Ethernet déterminé (61) étant déclenché si tous les identifiants (71a, 71b) sont dans le deuxième état.

12. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes,
30 dans laquelle au moins un des dispositifs Ethernet (11, 12, 13) est : un

téléphone, un guichet bancaire automatique, une antenne, une borne interactive, un écran, une imprimante, une caméra, ou une station d'accueil.

- 5 13. Méthode selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle les câbles Ethernet (1, 2, 3) sont connectés d'une part aux dispositifs Ethernet (11, 12, 13) et d'autre part à des ports d'un système de gestion (50), par exemple à des ports d'un commutateur réseau (52) du système de gestion (50), l'arrêt du courant électrique (130) étant réalisé par
- 10 une fermeture du port connecté au câble Ethernet alimentant le dispositif Ethernet déterminé (135), et le rétablissement du courant électrique (140) étant réalisé par une ouverture du port connecté au câble Ethernet alimentant le dispositif Ethernet déterminé (135).
- 15 14. Système (500) pour mettre en œuvre une méthode (1000) selon l'une quelconque des revendications précédentes.
15. Programme d'ordinateur comprenant des instructions qui conduisent un système(500) selon la revendication 14 à exécuter les étapes d'une
- 20 méthode selon l'une quelconque des revendications 1 à 13.
16. Support lisible par ordinateur sur lequel est enregistré un programme d'ordinateur selon la revendication 15.